

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION UCDF 2026 7 CANDIDATS POUR 5 POSTES

Par ordre alphabétique

Olivier CRETON, chirurgien vasculaire

Mylène ISAMBERT, chirurgien viscéral

Edouard MUNINI, chirurgien orthopédiste

Benjamin POMMIER, neurochirurgien et chirurgie du rachis

Patrick SIMON-LANEUVILLE, chirurgien ophtalmologue

Antoine SOPRANI, chirurgien viscéral et digestif

Vous trouverez ci-dessous les **professions de foi** :

Olivier CRETON, chirurgien vasculaire

Plérin, le 09/02/2026

Cher(e)s ami(e)s, chères consoeurs, chers confrères,

Après quatre années au Conseil d'administration de l'UCDF en tant que secrétaire, je sollicite à nouveau votre confiance pour prolonger le travail engagé. Ce mandat m'a permis de mesurer la force de notre collectif et l'ampleur des défis qui touchent notre profession : évolution des modes d'exercice, pression réglementaire et économique, attractivité de nos spécialités et reconnaissance de l'expertise médicale dans les décisions de santé publique.

J'ai défendu une ligne claire : indépendance professionnelle, dialogue exigeant avec les tutelles et solidarité entre confrères, conditions d'un syndicalisme crédible et utile. Le point d'orgue fut l'action menée à Bruxelles avec Le BLOC, aux côtés de l'AAL et du SYNGOF. Cette mobilisation a montré que, lorsque les acteurs du bloc opératoire parlent d'une seule voix, ils peuvent peser sur les orientations qui façonnent notre avenir.

Pour le prochain mandat, je souhaite structurer un maillage territorial établissement par établissement, poursuivre un plaidoyer national déterminé et encourager l'engagement des plus jeunes. Mon cap reste l'intérêt collectif, la liberté d'exercice et la qualité des soins.

Comptant sur votre soutien et votre mobilisation, recevez l'expression de mes sentiments confraternels et dévoués.

Dr Olivier CRETON

Mylène ISAMBERT, chirurgien viscéral

Chirurgien viscéral libéral depuis 15 ans, j'ai participé aux premières phases de la réforme de la CCAM. Je souhaite m'engager au sein du CA de l'UCDF, pour continuer à participer à ce travail d'ampleur, qui devrait améliorer la reconnaissance de notre travail et l'équité entre spécialités.

Edouard MUNINI, chirurgien orthopédiste

Chers membres de l'UCDF,

Chirurgien orthopédiste libéral installé à Ganges, dans l'Hérault, et exerçant en secteur 2 depuis 2012, je souhaite aujourd'hui me porter candidat au bureau de l'UCDF afin de mettre mon expérience de terrain et mon engagement professionnel au service de notre union.

Profondément attaché à l'exercice libéral de la chirurgie, je considère qu'il constitue un pilier essentiel de notre système de soins. Il garantit l'indépendance des chirurgiens et la qualité de la prise en charge de nos patients. Protéger cet exercice libéral et défendre le secteur 2 sont, à mes yeux, des priorités majeures, indissociables de la juste valorisation de nos actes chirurgicaux. Ceux-ci doivent être reconnus à la hauteur de leur technicité, de l'exigence de formation continue qu'ils impliquent et des responsabilités qu'ils engagent.

Je souhaite également oeuvrer au rétablissement d'un dialogue constructif et équilibré avec nos tutelles. Les chirurgiens libéraux doivent être respectés et considérés comme de véritables partenaires du système de santé, capables de dialoguer d'égal à égal, dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à défendre avec détermination l'indépendance des chirurgiens, l'exercice libéral de la chirurgie et une représentation forte, crédible et unie au sein de l'UCDF.

Avec tout mon engagement,

E Munini

Benjamin POMMIER, neurochirurgien - chirurgie du rachis et de la douleur chronique

Neurochirurgien libéral à Saint-Étienne, je souhaite aujourd'hui proposer ma candidature au conseil d'administration de l'UCDF afin de m'investir davantage dans la vie syndicale et de contribuer, avec humilité et esprit collectif, aux travaux qui concernent nos disciplines.

Ma démarche est avant tout celle d'un praticien de terrain, confronté chaque jour aux réalités de l'exercice libéral et aux évolutions de notre système de santé. Les enjeux actuels et à venir — conditions d'exercice, organisation des soins, attractivité de nos spécialités — me semblent appeler une implication active et constructive.

Également conseiller départemental au conseil de l'ordre, et participant aux travaux de réforme de la nomenclature, l'engagement syndical me semble maintenant incontournable pour poursuivre un travail au service du collectif, dans une approche pragmatique et collaborative.

Je souhaite offrir ma disponibilité et mon investissement pour soutenir les actions de l'UCDF, participer aux échanges et contribuer, à mon niveau, à la défense de notre exercice libéral et de la qualité des soins.

Je vous remercie de votre confiance.

Olivier RAY , chirurgien orthopédiste

Patrick SIMON LANEUVILLE, chirurgien ophtalmologue

Chirurgien ophtalmologique en exercice libéral depuis 2002. Je défends les valeurs d'une chirurgie de qualité apprise au fil des années par mes pères en compagnonnage au cours d'un internat et d'un assistantat à Paris et en province.

L'ophtalmologie comporte une microchirurgie de pointe qui nécessite du matériel lourd et du personnel formé au sein d'un bloc opératoire. A ce titre, elle a toute sa place pour être défendue par l'Ucdf.

Antoine SOPRANI, chirurgien viscéral et digestif

La pratique d'une activité libérale en chirurgie est devenue un véritable challenge. On constate un **désintérêt des plus jeunes** pour les disciplines à risque. Ce désintérêt des plus jeunes pour la chirurgie est également lié à nos conditions de travail qui se sont fortement détériorées alors que les contraintes liées la **formation médicale continue** (FMC) sont de plus en plus lourdes.

Les attaques récentes de nos tutelles et du gouvernement en place contre la médecine libérale sont inacceptables. Les chirurgiens libéraux n'ont jamais eu de pratiques tarifaires excessives. Le renoncement aux soins pour une partie de nos concitoyens s'explique avant toute chose par une **politique de santé publique défailante**.

Il faut continuer à résister et ne surtout pas culpabiliser. J'encourage tous les chirurgiens libéraux de France à **quitter l'OPTAM** et à renforcer le secteur 2.

Enfin, la perte récente non justifiée des autorisations en cancérologie dans de nombreux établissements de santé privés est inacceptable et doit faire l'objet d'une contestation.

J'adhère parfaitement aux positions de l'UCDF. Je vous demande de voter pour moi car je souhaite défendre la cause de tous les chirurgiens libéraux. Je n'ai aucun conflit d'intérêt à déclarer.